



Mairie de BRIGNON
30190

Tél. : 04.66.83.21.72

Fax : 04.66.83.37.11

Internet : www.brignon.fr

E-mail : mairie.brignon@wanadoo.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° C.13.21 INTERDICTION DE STATIONNEMENT ET CIRCULATION RUE DE L'ANCIENNE POSTE

Nous, Maire de Brignon, Gard,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L 2213-2° du Code Général des Collectivités Territoriales sur les pouvoirs de police municipale, visant à réglementer le stationnement,
Vu la mise en place de blocs de béton dans la rue de l'ancienne poste en vue de la sécurisation d'un espace réservé pour la terrasse du café associatif,

ARRÊTE

Article 1 :

Le stationnement et la circulation seront interdits : **Rue de l'Ancienne Poste.**

Article 2 :

Tout véhicule gênant sera placé en fourrière immédiatement.

Article 3 :

Monsieur le Maire, Monsieur l'agent de maîtrise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Vézénobres.

Monsieur Le Maire,
Rémy BOUET

